



Entretien en vue d'un licenciement

Par **djoe**, le **30/01/2013** à **18:03**

Bonjour,

J'ai été convoqué par mon chef ce matin qui m'a remis un courrier en vu d'un éventuel licenciement.

Celui-ci fait également l'objet d'une mise à pied jusqu'à la date de cet entretien prévu dans 2 semaines.

Lorsque je lui ai demandé pour quelle raison et de quoi il s'agissait, il m'a dis que je devait attendre la date de l'entretien pour le savoir.

Donc j'ai été mise à pied et je ne sais pas pourquoi ni les faits qui me sont reprochés.

Est-ce légal?

Comment puis-je me retourner?

Que risque-t-il de se passer?

Merci

Par **Lag0**, le **30/01/2013** à **19:04**

Bonjour,

C'est effectivement normal. La lettre de convocation à l'entretien préalable n'a pas à spécifier la faute reprochée. C'est justement le rôle de l'entretien préalable de vous exposer les griefs de l'employeur et de recueillir vos explications.

Par **pat76**, le **31/01/2013** à **15:25**

Bonjour

Vous serez assisté par un conseiller lors de l'entretien préalable?

vous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?

Par **mirwenn**, le **31/01/2013** à **19:39**

Bonjour,

Je suis actuellement en train de vivre cela, courage. (pour moi : remise du courrier le 4 janvier, entretien le 14 janvier et depuis j'attends)

Ce que j'ai fait:

-J'ai choisi un DP qui pris des notes pendant l'entretien et en a fait un compte-rendu (son rôle n'est pas de défendre mais d'être témoin)

-Comme je me doutais du motif, j'ai préparé un dossier précis sur mon cas, je suis allée à la maison du droit, c'est gratuit et un avocat m'a donné un premier conseil gratuitement.

-J'ai appelé l'inspection du travail qui m'a également conseillé

- Le jour J, je me suis défendue, j'ai parlé 45 mns en argumentant sur mon cas. (je ne sais toujours pas comment j'ai réussi à le faire car on est tellement seul dans cette situation, ça doit être l'instant de survie)

-Et j'ai découvert que l'on me donnerait une réponse entre 2 et 30 jours: et en fait c'est ça le pire: d'être dans l'attente. Cela fait 1 mois que je suis bloquée chez moi. Mise à pied le 4 janvier et réponse au plus tard le 14 février soit un mois et demi d'attente.

Donc courage, c'est dur à avaler mais j'ai appris qu'il fallait être pragmatique même si ce n'est pas évident. Donnez-moi des nouvelles.

Courage